



## MODE D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS (- de 3 ans) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT-LOUP

**Les parents ayant un enfant de moins de 16 ans** et pour lequel un besoin d'accueil est impératif car ils doivent se rendre à leur travail sont invités à se faire connaître grâce au **formulaire disponible sur le site monenfant.fr**

**La Communauté de communes**, recense également les besoins du territoire afin de proposer des solutions d'accueil aux parents. N'hésitez pas à vous signaler auprès des contacts ci-dessous :

- pour les crèches : [infoscreches@magpsl.fr](mailto:infoscreches@magpsl.fr)
- pour les RAM :
  - > antenne Saint-Gély : [j.fesquet@ccgpsl.fr](mailto:j.fesquet@ccgpsl.fr)
  - > antenne de Saint-Mathieu : [c.normandbour@ccgpsl.fr](mailto:c.normandbour@ccgpsl.fr)
  - > antenne Saint-Martin : [e.rique@ccgpsl.fr](mailto:e.rique@ccgpsl.fr)

**Les Assistants Maternels** qui ont également des places d'accueil peuvent se faire référencer auprès de leur Relais d'Assistants Maternel (RAM) par mail :

- > antenne Saint-Gély : [j.fesquet@ccgpsl.fr](mailto:j.fesquet@ccgpsl.fr)
- > antenne de Saint-Mathieu : [c.normandbour@ccgpsl.fr](mailto:c.normandbour@ccgpsl.fr)
- > antenne Saint-Martin : [e.rique@ccgpsl.fr](mailto:e.rique@ccgpsl.fr)

### **A ce jour, les parents concernés par ce dispositif sont :**

- Services de l'Etat (central et déconcentré) : Personnels des agences régionales de santé (ARS) et des préfectures chargées de la gestion de l'épidémie, Agents du ministère des solidarités et de la santé chargés de la gestion de l'épidémie.
- Professionnels de santé libéraux : Médecins, Sages-femmes, Infirmières, Ambulanciers, Pharmaciens, Biologistes.
- Tous les Personnels des établissements de santé.
- Tous les personnels des établissements sociaux et médico-sociaux suivants : EHPAD et EHPA (personnes âgées), Etablissements pour personnes handicapées, Services d'aide à domicile, Services infirmiers d'aide à domicile, Lits d'accueil médicalisés et lits halte soins santé, Nouveaux centres d'hébergement pour sans-abris malades du coronavirus.
- Etablissements d'accueil du jeune enfant et maisons d'assistants maternels maintenus ouverts.

*Toutes les informations sont régulièrement mises à jour sur le site [grandpicsaintloup.fr](http://grandpicsaintloup.fr) et sur la page Facebook.*

